

Projet d'intervention
du Président de la République
Forum des dirigeants
à l'occasion de la Conférence Générale de l'UNESCO
mardi 17 novembre 2015

Monsieur le Président de la Conférence générale,

Monsieur le Président du Conseil exécutif,

Madame la Directrice générale,

Mesdames et Messieurs,

Je m'adresse à vous dans des circonstances particulièrement douloureuses. Mais je tenais après l'attaque lâche et abjecte de vendredi soir, à être là présent à la Conférence parce que vous êtes le symbole de l'unité des cultures du monde.

Je veux ici saluer tous les gestes d'amitié et de solidarité qui nous sont venus du monde entier : de l'opéra de Sydney, de la porte de Brandebourg, des pyramides d'Egypte, de la Perle de l'Orient en Chine. Du Metropolitan Opéra de New York avec *la Marseillaise* entonnée par Placido Domingo. A travers tous ces lieux pavés aux couleurs du drapeau français, c'était le même message qui était adressé à la France.

Car ce que les tueurs voulaient atteindre, c'était l'idée même de la France : ses valeurs, sa jeunesse, sa vitalité, sa culture, son art de vivre.

En visant des cafés, des lieux de spectacle, un stade, les terroristes djihadistes voulaient frapper une société où l'on peut se rencontrer, échanger, partager, rire et faire la fête. Ils croyaient atteindre cette cohésion

précieuse qui rassemble dans nos villes tous les âges, toutes les nationalités, toutes les classes sociales, toutes les religions.

En s'attaquant à un restaurant cambodgien, au concert d'un groupe américain, à un match de football international, à des lieux fréquentés par des ressortissants de multiples nationalités, ils ont imaginé atteindre cette passion française d'accueillir le monde, cette fierté que nous avons d'être un pays qui échange avec toutes les cultures.

Aujourd'hui, en nous tenant debout, déterminés face à la terreur, nous voulons marquer notre attachement à la liberté, à la création, au dialogue des cultures. Tout le contraire de l'obscurantisme, du fondamentalisme, du fanatisme. De l'islamisme radical. Car ce sont toujours les totalitarismes et les intégrismes qui interdisent la musique, brûlent les livres, détruisent le patrimoine, tentent d'effacer la mémoire de ce qui les précède.

Et si nous sommes dans une guerre contre le terrorisme djihadiste, nous ne sommes pas dans une guerre de civilisations car les assassins n'en portent aucune.

Notre réponse doit être impitoyable au plan extérieur comme sur le terrain intérieur. Elle est dirigée contre les commanditaires comme contre leurs bras armés et leurs complices.

Mais on ne lutte pas contre le terrorisme en se cachant, en mettant entre parenthèses la vie économique, sociale, culturelle, les concerts, le théâtre, les compétitions sportives. Nous ne céderons pas aux terroristes en suspendant notre mode de vie.

Nous ne renoncerons à rien.

Voilà pourquoi, après l'émotion et le deuil, la France dans la même dignité, saura faire face en restant elle-même et Paris restera la ville des théâtres et des cinémas, des musées et des rassemblements. Voilà pourquoi la culture sera toujours chez elle en France. Parce que le spectacle vivant est bien vivant en France. Les salles de cinémas accueilleront toujours plus de spectateurs (210 millions l'année dernière). Et les douze cents musées de France ouvriront largement leurs portes à leurs visiteurs.

La France est un pays ouvert et le demeurera. Ouvert à tous les arts, à toutes les musiques, à tous les créateurs, à tous les publics.

La jeunesse de France, celle qui a été blessée vendredi soir sera la plus ardente à défendre cette liberté et cette conception de la vie en commun.

Et quel meilleur endroit pour affirmer cette exigence de tenir bon que cette enceinte, celle de l'Unesco, une institution qui est née d'une utopie de réunir l'humanité par la science, l'éducation et la culture, et qui a trouvé à Paris la ville pour l'accueillir.

Oui, l'UNESCO est « la conscience morale de l'humanité » .

Ce qui l'a fondé, c'est la promotion de la « féconde diversité des cultures » :

- une diversité fondée sur l'idée que la culture relie les hommes à leur histoire et à leur territoire;
- une diversité ancrée dans la reconnaissance de l'égale dignité des cultures, chaque peuple ayant un message singulier à porter au monde ;

- une diversité qui refuse l'uniformisation et promeut la pluralité des opinions et des croyances ;
- une diversité qui fait de l'Education le levier de l'émancipation.

Voilà pourquoi la convention de 2005 sur la diversité des expressions culturelles, dont nous fêtons cette année le 10ème anniversaire, est si importante.

En soulignant que les biens culturels sont porteurs d'identité, de valeurs et de sens, cette convention a consacré le droit souverain des États à soutenir la création artistique et à ne pas faire de la culture une marchandise. C'est la raison pour laquelle la France a toujours refusé que les services audiovisuels soient inclus dans la négociation du partenariat transatlantique entre l'Union européenne et les Etats-Unis. Et cette vigilance demeurera tout au long du processus.

Cette bataille de la diversité et de l'exception culturelle, nous devons désormais la mener alors que la révolution numérique bouleverse la création, la diffusion et le partage de la valeur économique liée aux œuvres.

C'est pourquoi, la France défend l'application du principe de neutralité technologique et demande que la Convention de 2005 s'applique aussi aux oeuvres numériques. C'est la condition pour protéger le droit des auteurs et des créateurs.

Mais si je suis là aujourd'hui dans ces circonstances, c'est aussi pour défendre **les œuvres de notre héritage commun.**

L'Unesco a créé en 1972 la liste du patrimoine mondial. Plus de 1000 sites sont aujourd'hui classés, dont 41 en France. Ce sont des cibles de choix pour ceux qui veulent annihiler la mémoire des peuples et leur identité. Qu'il s'agisse des Bouddhas de Bâmiyân ou des temples d'Angkor et de Palmyre, c'est la même tentative criminelle contre l'histoire des hommes.

L'UNESCO joue un rôle essentiel dans la préservation de ces biens, c'est elle qui alerte avant qu'il ne soit trop tard, qui prévient les destructions et les pillages et qui lutte contre les trafics d'œuvres d'art et d'antiquités.

L'UNESCO participe aussi à la réhabilitation des sites détruits ou endommagés, à Bamiyan en Afghanistan, au sanctuaire d'Al-Askari en Irak ou à Tombouctou, où nous étions avec Irina Bokova en février 2013 à la suite des destructions de mausolées.

La France a toujours été aux côtés de l'UNESCO. Elle a mis ses ressources et ses compétences au service des restaurations de sites. Ensemble, en 20 ans, 70 projets ont été menés à bien. Nous le faisons aujourd'hui en Afghanistan et au Mali nous pouvons et nous nous préparons à le faire au Proche et au Moyen Orient.

A la suite des destructions de monuments et de sites archéologiques en Irak et en Syrie, j'avais demandé à M. Jean-Luc Martinez, Président du musée du Louvre, de me soumettre des propositions.

Le plan d'action qu'il nous a soumis comporte trois priorités :

La première c'est la lutte contre les trafics de biens culturels. Daech délivre des permis de fouille et prélève des taxes sur des biens qui vont ensuite alimenter le marché noir mondial, transitant par des ports-francs qui sont des havres pour le recel et le blanchiment, y compris en Europe. La France a donc décidé d'introduire un contrôle douanier à l'importation de biens

culturels et intégrera dans son droit les résolutions du Conseil de sécurité des Nations unies interdisant le transport, le transit et le commerce du patrimoine culturel mobilier ayant quitté illégalement certains pays.

La seconde priorité, c'est d'empêcher que les œuvres transportées tombent entre les mains des terroristes. La France créera des refuges pour accueillir les biens culturels menacés, offrant ainsi un asile aux musées qui souhaiteraient face au danger mettre leurs collections à l'abri. Cette disposition figurera dans la loi sur la « liberté de la création, l'architecture et le patrimoine », en discussion au Parlement.

La France offrira son assistance pour élaborer avec les gouvernements légitimes et les musées volontaires des plans de sauvegarde d'urgence, assortis d'un mécanisme permettant la sortie et l'hébergement temporaire en temps de conflits. Ces mesures viendront en accompagnement d'un système de « musées en exil », prévoyant l'organisation d'expositions itinérantes des biens culturels menacés.

Enfin la troisième priorité, c'est de conserver la mémoire des sites

Ces vingt dernières années, la France a consacré près de 170 millions d'euros à la protection du patrimoine et à l'archéologie au Proche et au Moyen Orient. Elle accueille aujourd'hui 460 boursiers syriens et plus de 300 boursiers irakiens dont une vingtaine dans les domaines du patrimoine.

Je veillerai à ce que ce soit le cas pour les archéologues syriens afin qu'ils puissent continuer leur recherche.

La France contribuera à la numérisation des archives archéologiques, de cartographie des sites et d'inventaires de collections, au service d'un travail de reconstitution en 3D qui sera mis à la disposition du grand public.

Enfin, j'ai demandé à Laurent Fabius, et à Fleur Pellerin, de mobiliser la Commission européenne afin de prendre les mesures d'harmonisation nécessaires de nos législations. Les contrôles à l'importation devront être renforcés et les certificats d'exportation standardisés généralisés, sur le modèle de celui élaboré par l'UNESCO. A l'image de la lutte engagée contre les paradis fiscaux, il est désormais indispensable de réfléchir à la publication d'une liste noire des « paradis du recel » dans le monde.

La préservation du patrimoine de l'humanité nous commande de mutualiser nos moyens, chaque fois que cela est nécessaire. Trop de ressources publiques et privées sont aujourd'hui dispersées et les mécènes privés, si importants dans le monde de l'art, ne disposent pas d'une structure internationale unique et bien identifiée à qui confier leurs dons. Je propose donc de constituer un fonds de dotation international dédié aux biens culturels en danger.

Tout ce que la France propose aujourd'hui - création de refuges, système de musées en exil, plans de sauvegarde des œuvres, la lutte contre les trafics, mobilisation des financements- peut être finalisé dans un nouvel instrument international. Je soutiendrai l'UNESCO si elle prend l'initiative.

Mesdames et Messieurs,

L'UNESCO a été créée, il y a 70 ans, car « les guerres naissant dans l'esprit des hommes, c'est dans l'esprit des hommes que doivent être élevées les défenses de la paix ».

C'est un pays attaqué et éprouvé qui plus que jamais vous propose de refuser la peur, la division et la haine. De choisir la vie, la culture, le partage, le respect.

A la barbarie des terroristes, nous opposerons l'invincible humanité d'une culture qui comme le disait Malraux, « *a fait de l'homme autre chose qu'un accident de la nature.* »